



4 bis, rue de Ventadour - 75001 Paris
Tél. 01 42 86 70 00 - Fax. 01 42 86 70 38

Communiqué de presse

du Président de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris du 6 avril 2020 relatif à des mesures d'urgence en faveur des calédoniens impactés par la crise sanitaire liée au Covid-19

Par ses contacts rapprochés avec nos compatriotes en confinement à Paris et en attente de rapatriement, la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris a identifié des personnes en réelle difficulté, avec pour certains des enfants en bas âge, qui rencontrent de nombreuses difficultés ; de logements, d'isolement et financières.

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'AIDE ALIMENTAIRE ET AU LOGEMENT :

Face à cette situation exceptionnelle, la Maison de la Nouvelle-Calédonie va renforcer son dispositif d'assistance et de solidarité permettant de proposer à certains de nos compatriotes une aide financière pour des produits de première nécessité, voire un logement de transition, selon les cas.

Il s'agit essentiellement de leur venir en aide durant ce mois d'avril et dans l'attente de leur retour.

A cet effet, entre 2 et 3 MFCFP vont être débloqués d'urgence pour cette opération sur les fonds de la Maison de la Nouvelle-Calédonie.



EXPEDITION DE 20 000 MASQUES POUR LES HOPITAUX CALEDONIENS :

Je vous informe également que grâce à son réseau parisien de solidarité, la Maison de la Nouvelle-Calédonie a expédié 20 000 masques chirurgicaux en Nouvelle-Calédonie qui seront répartis entre le Médipôle, le CHS, la clinique de Nouméa, et les hôpitaux de Koumac, Poindimié et Wé apportant ainsi sa contribution à la lutte contre la pandémie.

Je souhaite envoyer un message d'encouragement et de soutien à tous les calédoniens actuellement en Métropole et particulièrement ceux en attente de rapatriement.

Je tiens à remercier vivement le directeur et ses collaborateurs pour leur mobilisation et leur engagement dans ces moments difficiles, au service des calédoniens.

Le Président de la Maison de la Nouvelle-Calédonie

Roch WAMYTAN